

voquer prochainement une réunion de représentants pour discuter ces questions amicalement et étudier le rapport de la Commission sur les relations industrielles et les propositions qui y sont faites.

Le corps expéditionnaire canadien est presque entièrement de retour au pays et la tâche de la démobilisation s'est effectuée plus rapidement qu'on ne l'avait d'abord cru possible. L'œuvre de l'assistance aux soldats de retour en ce qui regarde leur éducation professionnelle, et leur établissement sur des fermes avance rapidement, et on croit que sur ce point le Canada ne le cède en rien aux autres pays.

La législation mise en vigueur pendant la présente session est à la fois très étendue et très importante. La législation concernant le Rétablissement des soldats, les Pensions, les Coalitions et Monopoles, l'Éducation technique, la Construction et l'Amélioration des grandes routes et la Santé publique est spécialement digne de remarque. Sont également importantes la Loi de Faillite, la mesure autorisant la création d'une commission de l'Air et la Loi relative à l'exploitation des chemins de fer de l'État. J'ai confiance que ces mesures et autres également importantes que vous avez mises à l'étude et qui ont reçu votre approbation seront à l'avantage de l'intérêt public.

*Messieurs de la Chambre des communes:*

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des généreux subsides que vous avez votés pour

les fins du service public, et pour la démobilisation et autres objets nécessaires relatifs à la guerre.

*Honorables messieurs du Sénat:*

*Messieurs de la Chambre des communes:*

De la terrible lutte à laquelle notre pays a pris une part si remarquable, le Canada sort avec l'orgueilleuse satisfaction qu'en remplissant son devoir pour la civilisation et pour l'humanité, il a pris une position importante parmi les nations. Les obligations que nous impose la guerre sont sérieuses, mais non au-dessus de nos forces. De fait, elles sont insignifiantes si on les compare à nos énormes ressources de toutes sortes. Favorisés d'un héritage immense, nous envisageons l'avenir avec une confiance justifiée, bien résolus à voir s'élever sur nos bords une nation grande et prospère.

Son Honneur le Président du Sénat a alors dit:

*Honorables messieurs du Sénat:*

*Messieurs de la Chambre des communes:*

C'est le plaisir de Son Excellence que ce Parlement soit prorogé jusqu'à samedi, 16 août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à samedi, 16 août prochain.